

Réunion du 24 SEPTEMBRE 2019 / classes maternelles cycle 1

1. Présentation des personnels de l'école

→ Personnel Education Nationale : Mmes Émilie GROLLEAU (directrice, excusée, remplacée par Claire Roussely), Anne BOUFFARD, et Rachel MAILLET, professeurs des écoles.

Mme DUDOGNON, psychologue scolaire, et Mme LUER, médecin scolaire (excusée).

→ Personnel municipal : Mmes Karine MICHELET, Corinne GRIGNON et Muriel RICHARD : ATSEM. Mme Georgina DAGER, agent d'entretien.

2. Présentation de l'association de parents d'élèves

Des parents, membres du bureau, expliquent les actions de l'association et annoncent les futures manifestations qui auront lieu cette année. Election le vendredi 11 octobre des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école : pensez à retourner les enveloppes de vote. Présentation du Pédibus.

L'APE participe avec équité aux projets artistiques et/ou culturels de chaque classe du groupe scolaire. C'est dans ce but qu'elle organise carnaval, marché de Noël, kermesse et ventes d'appoint. Merci à l'APE, un grand plus pour les élèves !

3. Précisions diverses :

Horaires et fréquentation scolaire :

- **Absences** : Rappel de l'importance d'une fréquentation régulière de l'école, toute inscription en maternelle représente un engagement. L'école est devenue obligatoire à partir de 3 ans. Les petits absents l'après-midi doivent remplir un nouveau document auprès de l'inspection. Les absences doivent être signalées et justifiées par écrit. Pour le restaurant scolaire, il faut fournir à la mairie un certificat médical pour éviter la facturation des repas non pris en cas d'absence pour maladie. Vous pouvez 15 jours à l'avance signaler toute modification ou prendre un repas parent via le site de la ville de Niort.
- **Rappel horaires de classe** : 8h45-11h45/ 13h45-16h et mercredi : 8h45-11h45
Temps d'accueil en classe le matin : 8h35 à 8h45. L'accueil se limite à l'entrée de la classe avec un temps d'échange parent/enfant/enseignant avant de laisser l'enfant s'installer seul à une activité de son choix. Fermeture de l'école à 8h45, plan Vigipirate en vigueur. Mise en place de billets de retard. Seuls les élèves d'élémentaire ayant une fratrie en maternelle peuvent passer par le portail de la maternelle. En dehors des horaires d'ouverture du portail, merci de sonner (bouton à gauche du portail) et d'attendre qu'un adulte vienne vous ouvrir. N'escaladez le grillage en aucun cas ! (mauvais exemple que les élèves pourraient suivre).
- **Respect des horaires de garderie** : 7h30-8h35/ 16h-18h30. Le personnel municipal a déjà été confronté à des retards des familles. Il est demandé aux familles de respecter les horaires, de veiller à être joignables par téléphone, et d'avoir prévu une solution de secours en cas de retard (voisin, ami, parent). Billets d'absences mis en place par la Mairie. Le matin, la garderie maternelle a lieu en élémentaire. Ne pas y déposer d'élèves de maternelle entre 8h30 et 8h35, car le groupe est parti dans les couloirs pour intégrer les classes pour l'accueil de 8h35.

Hygiène et confort des enfants :

- **Hygiène scolaire** : Les dispositifs mis en place à l'école : caisses individuelles de rangement, gourde ou de préférence gobelet nominatif à la charge des familles, lavage de mains régulier, distributeurs de savon et d'essuie-main. Les couches ne sont pas admises à l'école. Privilégiez

les vêtements et chaussures que votre enfant peut mettre et enlever seul. Merci de rapporter au plus vite les vêtements propres prêtés par l'école.

- Au porte-manteau : uniquement le manteau.
- Dans la caisse :
 - un **change complet** dans un sac plastique (slip, pantalon, haut, chaussettes) ;
 - une **paire de chaussons** tenant bien le pied pour les activités quotidiennes de motricité. A mettre dès l'arrivée à l'école. Prévoir un sac plastique pour ranger les chaussures qui peuvent salir la caisse et le doudou. Les chaussons apportent confort et hygiène dans la classe et sur le matériel de motricité.
 - le **doudou** marqué au nom de l'enfant ;
 - la **sucette** rangée dans une boîte fermée au nom de l'enfant (la sucette reste réservée au moment de la sieste des plus jeunes. Dès que possible, l'enfant devra se contenter d'un doudou) ;
 - facultatif : un sac en tissu ou très petit sac à dos si le doudou rentre à la maison ou pour emmener le cahier de correspondance. Une fois lu et signé, le cahier de correspondance doit être remis à l'enseignante dans la boîte prévue à cet effet au niveau de l'entrée de la classe.
- Récréations : Elles durent 30 min le matin et entre 15 et 20 min l'après-midi (pas de récréation l'après-midi pour les élèves de petite section). Les enfants doivent avoir suffisamment de vêtements chauds (y compris cagoules ou bonnets et moufles), la cour étant exposée au vent, elle est assez froide à la mauvaise saison. Pour la sécurité dans les jeux de cour, pas de foulard, écharpe, cordons longs de manteaux ou gants.
- Goûter à la garderie : Pour un meilleur équilibre alimentaire, les goûters sont fournis par la Mairie et préparés le matin. Les parents y inscrivent leurs enfants sur les tableaux prévus à cet effet à la porte de chaque classe. Surtout, pensez bien à remplir ce tableau car les goûters sont comptés à l'unité et il est embêtant de devoir partager des goûters des enfants inscrits pour donner à ceux qui ont oublié. Les enfants ne peuvent pas y consommer des aliments venant de la maison pour des raisons d'hygiène, d'équilibre alimentaire et d'allergies de certains élèves.
- Lors de l'accueil : penser à faire faire pipi aux enfants avant leur entrée dans la classe, à mettre les chaussons et à sortir les cahiers de liaison des sacs.

Règlement et sécurité :

- Certificats d'assurances « responsabilité civile » et « individuelle accident » sont obligatoires et indispensables en cas de sorties scolaires.
- Petite cour devant l'école : Attention au muret en ciment. Pour plus de sécurité, nous interdisons aux enfants de monter dessus. De mauvaises chutes tous les ans. Merci de les aider à respecter cette règle.
- Règlement intérieur : il est rappelé aux familles que le port des bijoux est interdit. Ils peuvent être perdus ou endommagés, ils sont surtout dangereux dans les activités des enfants (chaînes métalliques au cou, au poignet, anneaux aux oreilles). Ne pas apporter de jeux et cartes car cela peut amener des drames difficiles à résoudre.
- Médicaments : toute prise de médicament à l'école doit faire l'objet d'un PAI (auprès de la PMI pour les petites et moyennes sections et auprès de la santé scolaire pour les grandes sections). Hors PAI, les enseignants et le personnel mairie ne sont pas habilités à donner des médicaments. Vous pourrez en cas d'absolue nécessité venir les donner sur le temps du midi. Ne jamais en laisser sans surveillance dans le sac de votre enfant.

4. Projets et activités

- **Nouveaux programmes** en application depuis 2015. Diaporama pour expliquer les principaux axes du nouveau programme (sera mis sur le site de l'école pour consultation libre des parents).
- **Évaluations** : Le cahier de réussites de l'élève remplace le livret scolaire de maternelle depuis 2016. Il s'agit d'un seul et unique cahier qui suit les progrès de l'élève durant les trois années de maternelle. Tous les attendus y sont regroupés par domaines d'apprentissage sous forme d'images. Le cahier est rempli tout au long de l'année par l'enfant avec son enseignant. Mise en place d'un rdv annuel avec l'enseignante, au choix en février ou en juin, pour l'expliquer avec l'enfant aux parents. Il sera donné deux fois par an.
- **Patinoire/Piscine** : Les élèves de GS iront à la patinoire en période 3 (janv-fev) et à la piscine en période 5 (mai-juin), les jeudis après-midi. Départ en bus à 13h35. Des parents, agréés par l'Inspection académique après un petit test, seront requis pour encadrer l'activité natation, qui ne peut malheureusement pas se faire sans eux. La présence des parents est aussi très importante pour l'habillage et le déshabillage. Le planning d'inscription à la patinoire sera donné avant les vacances de Noël.
- **Projet de l'année et sorties scolaires** :
Thématique de l'année :
Suite du projet commencé l'an dernier et mené sur 2 ans : « Voyage autour du monde ». Ce projet est construit et imaginé par les enseignants et peut être nourri par les apports des familles. Par le biais de l'arrivée d'une nouvelle marionnette Loup globe-trotter dans les deux classes, les marionnettes habituelles Gloups (classe PS/GS) et Calinours (classe PS/MS) partiront à leur tour en voyage. Nous voyagerons avec elles par le biais de leurs envois de documents postaux et numériques. Ce projet est pluridisciplinaire et touche aux 5 domaines de compétences de la maternelle : le langage, les activités physiques, les activités artistiques, les nombres, formes et grandeurs et l'exploration du monde.
Période nov-dec : Amérique du nord
Période janv-fev : Inde
Période mars-avril : Amérique du sud
Période mai-juin : Australie et Hawaï
Intervenants et sorties scolaires :
Dans la mesure des finances de la coopérative scolaire, de l'APE et de la Mairie, nous pourrions solliciter des intervenants extérieurs et nourrir le projet de visites de musée, expositions et spectacles. Le projet démarre en classe après les vacances d'octobre par un courrier envoyé par les marionnettes d'Amérique du Nord.
 - Recherche de musiciens pour une fête d'école Hawaïenne pour les spectacle de fin d'année des 6 classes de l'école
 - Visite-atelier au Musée d'Agesci sur les visages
 - Spectacle *Canto in fabula*, au théâtre Saint Florent le jeudi 9 avril, musique et chant du Vénézuéla, trajet en bus réservé par les JMF
 - Visite de l'Asinerie « Du coq à l'âne » en sortie de fin d'année
 - Intervention du service EDD (Éducation à l'environnement) de la mairie pour l'animation « A la découverte de notre environnement naturel proche ».
- **Des animations** seront proposées en fonction du calendrier, en partenariat avec l'Association de parents d'élèves : cueillette de pommes, Noël avec un marché de Noël, Carnaval, chasse aux œufs, fête de fin d'année

- Du 7 au 11 octobre, les deux classes maternelles participeront comme chaque année à la **semaine du goût** en organisant des ateliers cuisine en classe. Les deux classes travailleront sur le thème du voyage. Voyage culturel et culinaire ouvert aux familles. Merci de nous faire savoir si vous pouvez nous faire connaître une destination, pays de cœur ou d'origine. Nous ferons nos recettes et ateliers cuisine en fonction. Chaque jour, nous cuisinerons le matin et mènerons des ateliers culturels et sensoriels avec découverte de matériel et acquisition de vocabulaire. Parents et grands-parents seront les bienvenus pour aider dans les ateliers et/ou participer en apportant des ingrédients de la liste affichée par classe.
 - Inscription en avril à la semaine des maternelles : défis mathématiques ou scientifiques
 - Nous recevrons le kit cirque de la mairie en période 3 (du 6 janvier au 21 février 2020).
 - Nous renouvelons notre demande de prêt de matériel pédagogique auprès de la MAIF pour l'enseignement de la prévention des dangers domestiques.
 - Nous aimerions aussi poursuivre les découvertes d'instruments avec les parents le mercredi matin. Merci de vous faire connaître, ne soyez pas timides.
-
- **Coopérative scolaire** : La participation des familles à la Coopérative Scolaire est de 17 euros par enfant. Elle permet de financer un spectacle par classe, des animations, intervenants extérieurs, ainsi que des petites dépenses liées aux projets des classes. Par exemple : abonnements, ustensiles, pâte à modeler, petit matériel non présent dans les catalogues de fourniture de la Mairie, développement photo, bricolages de Noël, etc.
 - **Photo scolaire** de groupe et photos individuelles le vendredi 4 octobre. Identique à l'an dernier.

5. Informations spécifique à la classe 1.

Enseignantes : Anne BOUFFARD et Rachel MAILLET (lundi).

ATSEM : Karine MICHELET et Corinne GRIGNON (mi-temps)

- **Une journée en classe** : projection d'un petit film de 13 mn réalisé en classe qui pourra être emprunté si chaque parent donne son autorisation écrite, mais interdit à la copie ou diffusion internet.
- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : (30mn- le midi- 2 fois par semaine)
Peut prendre plusieurs formes en fonction des besoins des élèves : soutien en langage pour les MS, défi-maths, réalisations pour le marché de Noël, préparation de la fête de fin d'année... En ce moment, aide au dortoir des PS. Un document d'autorisation sera collé dans les cahiers de correspondance pour autoriser vos enfants à participer à ces ateliers. Avec les MS, nous démarrerons avec des ateliers d'aide à l'autonomie sur les vêtements et le matériel de la classe. Puis ce seront des ateliers de préparation au marché de Noël.
- **Progressions et attendus** en terme de compétences distinctes pour chaque section de maternelle ; nouveau système d'évaluation dite « positive » avec **le cahier de réussites** qui est lisible par l'enfant et rempli avec lui. Ce système permet de suivre le rythme de chacun. Il sera conservé à l'école après consultation.
- **Cahiers de la classe** : le cahier de liaison, le cahier d'activités, le cahier des bonhommes, le recueil de chansons et le carton de peintures. Donnés pour consultation aux petites vacances et ramenés à l'école. Dans le cahier d'activités, une page vous est réservée pour coller ou dessiner ce qui permettra à votre enfant de raconter ses vacances lui-même à son retour en classe. Cahier de vie et film de la journée de classe en prêt sur inscription.
- **Fêtes et projets en cours et à venir** : semaine du goût du 7 au 11 octobre sur le thème du voyage, visite l'exposition de masques d'animaux oniriques au Pilon le 14 novembre matin, fête de Noël et marché de Noël, spectacle avec les JMF, carnaval, animation sur l'environnement proche, semaine départementale de l'école maternelle, invitation des parents musiciens le mercredi matin pour découvrir et écouter un instrument, sortie de fin d'année, fête de fin d'année avec un spectacle en lien avec le projet Voyage autour du monde.
- **Les anniversaires** : fêtés en classe avec atelier cuisine à la fin de chaque mois (panier de courses pour que les parents puissent participer en apportant des ingrédients avec traçabilité). Possibilité d'apporter des bonbons qui seront donnés au moment de la sortie de la classe avec les parents en fin de journée.
- **Aides possibles de la part des parents** : photocopies couleurs, participation aux projets, talents artistiques, musicaux, compétences sportives, couture, bricolages, présentation de son métier...